



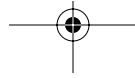
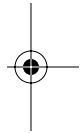
MADAME LAJOIE



Michèle GAMACHE

Lorsque André Tremblay, vice-doyen à la recherche et à l'enseignement supérieur, m'a proposé de devenir l'assistante de recherche d'Andrée Lajoie, je ne pouvais savoir qu'il m'offrait, sur un plateau d'argent, l'aventure intellectuelle de ma vie. Elle était déjà ma professeure à la maîtrise, en voie de devenir mon modèle. Sa générosité m'impressionnait lorsqu'il s'agissait de partager ses connaissances et ses idées. Elle n'était pas celle qui n'osait le faire de crainte qu'on lui vole ses hypothèses de recherche. Sa convivialité intellectuelle l'a d'ailleurs bien servie, à preuve, les premiers lecteurs et critiques de ses textes, notamment les Jean Beetz, Jean-Louis Baudouin, Pierre Carignan, Pierre-André Côté, François Chevrette, Yves Ouellette, Gilles Pépin, Pierre Trudel et Marcel Pépin. Elle n'était pas non plus celle qui passait sous silence ce que les autres lui avaient appris et respectait ceux et celles qui ébranlaient ses certitudes ou qui demandaient d'en être convaincus. Enfin, elle voulait que la voie qu'elle traçait à ses assistants et assistantes de recherche devienne la leur, sans rien demander en retour. À cela s'ajoutaient sa profession de foi envers la psychanalyse, l'amour des chiens et le cercle enviable de ses amitiés.

L'implacable analyse dont Andrée Lajoie sait si bien se servir, telle une armure, tel un sabre, est sans doute sa plus grande qualité. Elle déploie tant de talent à concevoir des idées et à leur donner forme, que même ceux et celles qui ne partagent pas son opinion trouvent bien ardue la tâche d'en démontrer le contraire. Comme à bien d'autres, elle m'a appris à formuler des concepts, bémols et dièses compris. Elle m'a aussi enseigné que la liberté d'esprit est la seule véritable liberté, et que si tout se pense, tout ce qui se dit et surtout tout ce qui s'écrit doit pouvoir s'articuler avec aisance et se mesurer à l'intelligence et aux opinions de ceux ou de celles à qui l'on s'adresse.





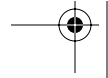
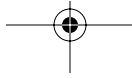
MÉLANGES ANDRÉE LAJOIE

Andrée Lajoie a énormément apporté au Centre de recherche en droit public en termes de crédibilité lorsqu'elle le dirigeait, et de substance, lorsqu'elle était l'âme dirigeante de ses équipes multidisciplinaires dont celles du droit de la santé, de l'enseignement supérieur et de la théorie du droit. À ceux et celles qui en douteraient, il leur suffirait de lire les demandes de subventions qu'elle a rédigées à l'intention du Fonds FCAR. Rigueur, propos sans faille et concepts accrocheurs étaient au rendez-vous.

Au fil des années au cours desquelles Andrée Lajoie a acquis ses titres de noblesse, Internet n'était ni une fenêtre sur le savoir ni un outil de recherche, la confection de fiches et de tableaux, le papier et la plume étant le lot quotidien des chercheurs. Simple-ment pour la rédaction du traité du *Droit de l'enseignement supérieur*, il a fallu une année et demie pour colliger l'ensemble de la réglementation des universités québécoises et des textes connexes. À ceci se sont ajoutées la tâche de les analyser et celle de rédiger un texte de 600 pages doté de 2 552 notes infrapaginales. Andrée Lajoie a rédigé ou corédigé bien d'autres ouvrages qui ont marqué la doctrine québécoise dont *Expropriation et fédéralisme au Canada* et le *Traité de droit de la santé et des services sociaux*. Elle a par ailleurs été un acteur clé des commissions auxquelles elle a participé et qui ont contribué à la réflexion collective dont les commissions Castonguay et Rochon sur les services de santé et les services sociaux, la Commission MacDonald sur l'union économique et les perspectives de développement économique du Canada et la Commission royale sur les peuples autochtones.

C'est en parlant de tout et de rien, la plupart du temps à l'heure du lunch, au Café Campus ou à la cafétéria du pavillon principal, qu'Andrée Lajoie prenait le pouls de ses différentes équipes de recherche. Elle leur faisait confiance mais la barre qu'elle avait elle-même placée demeurait toujours haute. Elle était en tout temps inspirante, critique sans tomber dans le jugement et bien à la tête et en contrôle de ses troupes qu'elle protégeait contre les vents et les tempêtes administratives et subventionnaires.

La retraite d'Andrée Lajoie me rend nostalgique. Au-delà du fait qu'elle signifie que le temps passe autant pour elle que pour ceux et celles qui l'ont côtoyée, elle nous prive en partie de son intelligence





MADAME LAJOIE

vive et atomique, de ses idées et de ses mots. Heureusement, elle en a beaucoup écrit avant de tirer sa révérence avec l'élégance et l'aplomb que l'on lui connaît aux termes d'une carrière exceptionnelle qui lui a notamment valu le Prix Léon-Guérin 2003.

Je me sens donc orpheline d'un passé extraordinaire. Merci Madame Lajoie, tel que je vous ai toujours appelée.

